


SYNEOS
BÉTON

 18 bis, Promenade Marx-Dormoy - 93460 Gournay-sur-Marne
 Tél. : 01 43 05 30 30 - Fax : 01 43 05 24 97
 beton@syneos.eu - www.syneos.eu

 ILE DE FRANCE BETON - S.A.S. au capital de 1 744 170 €
 SIRET 538 554 502 00012 - APE 2363Z


Bon No : 004057053		1ere Gachée : 07:15 (1)		Date : 29/09/2026 SPM2609296003		Zone : ZONE A	
Quantité : 8.00 m3		Réf. commande(2) :		Véhicule : 298		SYNEOS HERME-FD-298-YE	
Client : 9992019 TUMINO		Chantier : MOUY S/ SEIN		Chauffeur : JEAN CHRISTO		JEAN CHRISTOPHE	
194 RUE DE BOURGOGNE		MOUY S/ SEINE		Centrale : HERME			
77480 Bray-sur-Seine		77480 Mouy-sur-Seine		CONSEILS DE SECURITE		 	
ARRIVEE CHANTIER	DECHARGEMENT	DEPART	RETOUR	Quantite Origine : 8.00 m3		en aucun cas nos produits	
réelle	debut fin	chantier	centrale	Quantite Restante : 0.00 m3		ne doivent être ingurgités	
				Livree Reelle : 8.00		ou entrer en contact avec la	
						peau au risque de provoquer	
						des allergies des rougeurs	
						ou des brulures	
Code Formule	Désignation(6)(8)	Certification	Classe d'exposition(3)	Classe chlorure	Consistance(7)	Dmax	
2F350S3D20	BCPN		XF1	CL 0,65	S3	20	
Ciment(type et classe)			Additions(type)	Dosage(C+Ka)(5)	Résistance caractéristique(4)		
CEM III/A 42.5 N LH				0			
Appellation commerciale : BCPN 350 S3 D20 CEM III/A 42.5 N I CEM III/A 42.5 N LH PM-ES				Température :			
Mode de livraison :				N° Grue :			
				Retour béton			
SERVICES			ADJUVANTS		LIVRAISON RECEPTIONNEE		
CONTRIBUTION CARBONE 8.00 METRE CUBE			AER 1.10		Nom: Signature du client:		
CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE 8.00 METRE CUBE							
RESPONSABILITE ELARGIE DU 8.00 METRE CUBE							
PRODUCTEUR 8.00 METRE CUBE							
CONTRIBUTION ENERGETIQUE 8.00 METRE CUBE							
Ajout d'ingrédients sur chantier(9):							
Type et quantité:							
Demandeur:							

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cubes.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non